

## Grille de prix de l'offre de fourniture d'électricité

### « Tarif Bleu »

Applicable au 1<sup>er</sup> juin 2019

#### OFFRE POUR LES CLIENTS NON RESIDENTIELS

Cette offre, applicable aux clients non résidentiels pour leurs sites de consommation alimentés en basse tension sous une puissance inférieure ou égale à 36 kVA, porte sur la fourniture d'électricité, l'accès et l'utilisation du Réseau Public de Distribution.

*Les grandes entreprises, au sens du décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008, ne peuvent plus souscrire de tarifs réglementés de vente à compter du 1<sup>er</sup> août 2018.*

#### [Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu non résidentiel](#)

Option Base (HT)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)
3	8.92	9.95
6	10.50	9.95
9	11.86	9.95
12	13.43	9.95
15	14.45	9.95
18	15.96	9.95
24	19.07	9.95
30	21.78	9.95
36	25.05	9.95

Option Heures Creuses (HT)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel (€ ht/mois)	Prix du kWh (cts € ht/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	10.42	10.76	7.86
9	11.84	10.76	7.86
12	13.31	10.76	7.86
15	14.81	10.76	7.86
18	16.06	10.76	7.86
24	19.14	10.76	7.86
30	21.82	10.76	7.86
36	24.50	10.76	7.86

#### [La composition du prix de l'offre :](#)

Les prix réglementés définis dans la grille tarifaire ci-dessus sont fixés par les Pouvoirs Public. Ils varient selon l'offre tarifaire choisie et comprennent :

- un abonnement mensuel, dont le montant est fonction de la puissance souscrite,
- un prix de l'énergie (kWh) pour chaque période tarifaire.

Auquel s'ajoutent les différentes taxes et contributions suivantes :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant de 0.00319€/kWh pour la taxe départementale et de 0 €/kWh pour la taxe communale,
- la contribution aux charges de Service Public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0.0225 €/kWh,
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5.5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, et les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE).

Ces tarifs ainsi que les conditions générales de vente sont consultables sur le site [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) rubrique électricité.